



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - **national** - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
<http://www.sies.fr>

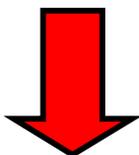
AVANCEMENT D'ECHELON DES PROFESSEURS D'EPS 2019 - 2020

Passage à l'échelon	Appréciation finale du Recteur du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an	Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an
7	Excellent	6 ans	1 an 1 mois 3 jours	20/05/1986
9	Très satisfaisant	17 ans	2 ans	15/10/1979

* En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Voir le compte-rendu de la CAPA et les explications détaillées en page 2



Les Commissaires Paritaires Académiques EPS du **SIAES**
Christophe CORNEILLE - Arthur SARRIAN
Co-responsables EPS :
Jean-Luc BARRAL - Marie-Christine GUERRIER
Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :
Jean-Baptiste VERNEUIL 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - **national** - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
<http://www.sies.fr>

Avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale des professeurs d'EPS :

29 professeurs d'EPS étaient promouvables à l'échelon 7 entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 9 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 18 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 2 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière

L'avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **9 professeurs d'EPS sur les 29 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 7.**

Le dernier des 9 promus a l'appréciation finale du Recteur « *Excellent* ». Son ancienneté dans le grade est de 6 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 1 an 1 mois et 3 jours. Date de naissance : 20/05/1986

Tous les professeurs ayant l'appréciation finale « *Excellent* » du recteur ont été promus.

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, l'administration examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale des professeurs d'EPS :

33 professeurs d'EPS étaient promouvables à l'échelon 9 entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 9 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 18 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 5 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 1 a eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de son deuxième rendez-vous de carrière

L'avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **10 professeurs d'EPS sur les 33 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 9.**

Le dernier des 10 promus a l'appréciation finale du Recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 17 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans. Date de naissance : 15/10/1979

Tous les professeurs ayant l'appréciation finale « *Excellent* » du recteur ont été promus.

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, l'administration examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)